

Définir *l'avenir* avec modernité et agilité

États financiers consolidés
au 26 décembre 2020



Rapport de l'auditeur indépendant.....	03
États financiers	
Résultats consolidés	06
Évolution des soldes de fonds consolidée	07
Flux de trésorerie consolidés.....	08
Situation financière consolidée.....	09
Notes complémentaires	10
Annexe consolidée	25

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 26 décembre 2020 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe consolidée.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 26 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 26 décembre 2020 et 28 décembre 2019 sont présentées aux notes 2 et 19. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 28 décembre 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.¹

Brossard
Le 6 mai 2021

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.¹

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité n° A105474



Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020

			2020	2019
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
→ Produits				
Contributions	10 589 968	2 316 223	12 906 191	12 706 819
Contributions du pool (note 3)		413 335	413 335	416 169
Contributions – abattoirs	206 663	206 670	413 333	416 168
Service de gestion des risques du marché		229 282	229 282	599 724
Magazine <i>Porc Québec</i>	118 858		118 858	101 305
Subventions du gouvernement provincial	57 964	83 077	141 041	228 159
Intérêts et autres revenus de placements (note 4)	379 450	176 020	555 470	594 726
Autres	20 063	71 012	91 075	136 236
	11 372 966	3 495 619	14 868 585	15 199 306
→ Charges				
Instances décisionnelles	359 283	27 135	386 418	814 371
Administration des syndicats	427 516		427 516	424 631
Contributions et frais d'affiliation	1 592 506		1 592 506	1 592 760
Contributions – Union des producteurs agricoles	930 624		930 624	964 896
Direction générale	1 210 366		1 210 366	1 145 396
Communications et vie associative	601 749		601 749	605 072
Affaires économiques et agroenvironnement	503 510		503 510	563 281
Assurance de la qualité	922 663		922 663	1 017 171
Recherche	378 364		378 364	379 934
Marketing	3 337 430		3 337 430	3 343 458
Mise en marché		1 972 061	1 972 061	2 028 648
Technologies de l'information		1 274 883	1 274 883	1 316 791
Service de gestion des risques du marché		237 010	237 010	374 455
Étude du coût de production	201 210		201 210	199 301
Magazine <i>Porc Québec</i>	164 882		164 882	152 800
	10 630 103	3 511 089	14 141 192	14 922 965
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	742 863	(15 470)	727 393	276 341
Autres éléments				
Gains non réalisés sur les placements (note 7 (a))	(345 324)	(121 330)	(466 654)	(610 469)
Pertes (gains) non réalisées sur instruments financiers dérivés		(43 897)	(43 897)	193 555
	(345 324)	(165 227)	(510 551)	(416 914)
→ Excédent des produits par rapport aux charges	1 088 187	149 757	1 237 944	693 255

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidée

pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020

			2020	2019
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8 836 274	3 044 717	11 880 991	11 187 736
Excédent des produits par rapport aux charges	1 088 187	149 757	1 237 944	693 255
Solde à la fin	9 924 461	3 194 474	13 118 935	11 880 991

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
→ Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 237 944	693 255
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	75 470	99 371
Pertes (gains) non réalisées sur instruments financiers dérivés	(43 897)	193 555
Intérêts réinvestis	(317 033)	(291 912)
Avantages sociaux futurs	58 562	(55 197)
Variation de la juste valeur des placements	(466 654)	(610 469)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	206	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	2 485 592	2 375 628
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 030 190	2 404 231
→ Activités d'investissement		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	(768 706)	1 599 277
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	1 462	12 485
Placements	(4 033 542)	(3 731 021)
Cession de placements	5 229 372	4 404 350
Immobilisations corporelles	(285 350)	(92 910)
Actif incorporel	(970 197)	
Variation nette des autres éléments d'actif	(7 918)	(3 251)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(834 879)	2 188 930
→ Activités de financement		
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	1 293 847	
Variation nette de l'emprunt bancaire	940 000	(2 725 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 233 847	(2 725 000)
Augmentation nette de l'encaisse	4 429 158	1 868 161
Encaisse (découvert bancaire) au début	590 690	(1 277 471)
Encaisse à la fin	5 019 848	590 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Situation financière consolidée

au 26 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
→ Actif		
Court terme		
Encaisse	5 019 848	590 690
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 20)	1 265 223	496 517
Comptes clients et autres créances (note 6)	9 382 648	5 765 869
Frais payés d'avance	125 585	49 694
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	421 347	316 687
	16 214 651	7 219 457
Long terme		
Placements (note 7)	15 486 535	15 898 678
Immobilisations corporelles (note 8)	375 462	165 788
Actif incorporel (note 9)	970 197	
Autres éléments d'actif (note 10)	333 160	325 242
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	16 328	17 790
	33 396 333	23 626 955
→ Passif		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 11)	940 000	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	17 316 262	11 138 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	314 792	254 029
	18 571 054	11 392 029
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 13)	412 497	353 935
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel (note 14)	1 293 847	
	20 277 398	11 745 964
→ Soldes de fonds (note 15)		
Investis en immobilisations	51 812	165 788
Affecté	3 290 581	3 003 730
Non affecté	9 776 542	8 711 473
	13 118 935	11 880 991
	33 396 333	23 626 955

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Notes complémentaires

au 26 décembre 2020

01

Statuts, objectifs de l'organisme et date de fin d'exercice

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après «l'organisme») sont constitués en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

02

Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent trois fonds, dont deux sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ses activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de Mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 19.

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et l'annexe consolidée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonctions : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, communications et vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de l'information, service de gestion des risques du marché, étude du coût de production et magazine *Porc Québec*.

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentés distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les clés de répartition sont les suivantes :

- Loyer, frais informatiques, téléphone : au prorata du nombre d'employés des diverses fonctions ;
- Salaires du service de la comptabilité et charges administratives : au prorata des charges totales des diverses fonctions.

Notes complémentaires

Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation

dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Pertes non réalisées sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	7 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.



03

Contributions du pool

Le pool a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	2020	2019
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 450 475 194	1 229 395 335
Paiements aux éleveurs	1 448 432 296	1 227 257 368
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 31 664 340 \$ (16 612 224 \$ en 2019)	1 629 563	1 721 798
	1 450 061 859	1 228 979 166
	413 335	416 169
Contributions pour les frais de surveillance du classement	413 335	416 169

04

Intérêts et autres revenus de placements

	2020	2019
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur des placements	70 310	(4 048)
Intérêts	137 150	250 984
Distributions	348 010	347 790
	555 470	594 726

05

Informations sur les résultats consolidés

	2020	2019
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	78 014	79 852
Amortissement des immobilisations corporelles	75 470	99 371
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	206	-

06

Comptes clients et autres créances

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients (a)	9 005 249	5 636 899
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	77 128	8 748
Taxes à la consommation à recevoir	222 257	40 028
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	78 014	80 194
	9 382 648	5 765 869

(a) Au 26 décembre 2020, un des clients représente 82 % du total des comptes clients (64 % au 28 décembre 2019).

07

Placements

	2020	2019
	\$	\$
Obligations		
Fédérales, portant intérêt à des taux variant de 2,35 % à 2,75 % (2,35 % en 2019), échéant de mars 2028 à décembre 2048	311 117	384 852
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 1,35 % à 3,5 % (2,4 % à 3,5 % en 2019), échéant de mars 2022 à juin 2049	867 197	898 126
Municipales, portant intérêt à des taux variant de 2,75 % à 3,25 % (2,2 % à 3,5 % en 2019), échéant de septembre 2026 à juin 2046	164 982	840 018
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,94 % à 6,63 % (1,97 % à 6,63 % en 2019), échéant de mars 2022 à juin 2108	1 217 139	1 314 449
Fonds à revenus fixes canadiens	3 310 015	5 054 358
Fonds à revenus fixes mondiaux	3 622 580	3 173 741
Placements sous forme de billets remboursables, 5 % conditionnel à ce que l'indice de référence soit supérieur à -32,5 %, échéant de 2023 à 2024, remboursables avant l'échéance à la condition que l'indice de référence soit supérieur à 15 %	805 405	752 532
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 2,2 % à 2,87 % (2,35 % à 4,6 % en 2019), échéant de janvier 2021 à septembre 2021	1 409 137	2 103 343
Fonds d'actions privilégiées	2 942 530	1 071 174
Fonds équilibrés	836 433	
Fonds d'obligations		306 085
	15 486 535	15 898 678

Les surplus incluent un effet cumulatif des gains non réalisés sur les placements totalisant 432 976 \$ (pertes non réalisées de 33 678 \$ en 2019).

(a) Les pertes non matérialisées sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 26 décembre 2020.

08

Immobilisations corporelles

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	103 548	99 831	3 717	5 060
Équipement de surveillance	24 715	24 384	331	407
Équipement informatique	1 032 962	709 063	323 899	123 295
Mobilier et équipement de bureau	198 263	150 748	47 515	37 026
	1 359 488	984 026	375 462	165 788

09

Actif incorporel

	2020	2019
	\$	\$
Logiciel en développement	970 197	-

10

Autres éléments d'actif

	2020	2019
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	300 060	297 062
Autres	33 100	28 180
	333 160	325 242

11

Facilités de crédit

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 3,95 % au 28 décembre 2019) et est renégociable le 30 novembre 2021. Il est garanti par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 26 décembre 2020, le solde utilisé de l'emprunt bancaire est de 940 000 \$ (au 28 décembre 2019, l'emprunt bancaire était inutilisé).

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 450 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises étrangères. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2021. L'emprunt bancaire est inutilisé au 26 décembre 2020 et au 28 décembre 2019.

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 20 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 20). Pour tout solde inférieur à 2 500 000 \$, les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 3,95 % au 28 décembre 2019). Pour un solde supérieur à 2 500 000 \$, les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % (2,95 %; 4,45 % au 28 décembre 2019). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2021. L'emprunt bancaire est inutilisé au 26 décembre 2020 et au 28 décembre 2019.

Au 26 décembre 2020, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 22 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures reliées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du Service de gestion des risques du marché (note 20) et par une sûreté sur valeurs mobilières de 5 000 000 \$ sur les valeurs mobilières, actifs financiers et autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte dédié auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

12

Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

	2020	2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	133 864	113 704
Autres	16 384 370	10 204 574
Salaires et vacances à payer	755 957	698 332
Avantages sociaux futurs	42 071	121 390
	17 316 262	11 138 000

Les sommes à remettre à l'État totalisent 164 877 \$ au 26 décembre 2020 (149 289 \$ au 28 décembre 2019).

13

Avantages sociaux futurs

Régime interentreprises

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 303 994 \$ (298 338 \$ en 2019) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	2020	2019
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	471 147	492 200
Montants à récupérer d'employés	(16 579)	(16 875)
	454 568	475 325
Portion court terme des avantages sociaux futurs, incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	42 071	121 390
	412 497	353 935

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 46 181 \$ (58 011 \$ en 2019). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 67 234 \$ (4 645 \$ en 2019).

14

Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel

Les contributions reportées afférentes à l'actif incorporel représentent les contributions prélevées conformément aux règlements pour financer le projet de modernisation du logiciel de mise en marché.

	2020	2019
	\$	\$
Montants encaissés pour le prochain exercice	1 293 847	-

15

Évolution des soldes de fonds

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2020
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	124 801	8 711 473	40 987	3 003 730	11 880 991
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(30 136)	1 118 323	(45 540)	195 297	1 237 944
Acquisitions d'immobilisations corporelles	134 159	(134 159)	151 191	(151 191)	
Acquisition de l'actif incorporel	203 741	(203 741)	766 456	(766 456)	
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(284 646)	284 646	(1 009 201)	1 009 201	
Solde à la fin	147 919	9 776 542	(96 107)	3 290 581	13 118 935

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2019
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	162 303	8 047 936	9 946	2 967 551	11 187 736
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(45 487)	671 522	(53 884)	121 104	693 255
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 985	(7 985)	84 925	(84 925)	
Solde à la fin	124 801	8 711 473	40 987	3 003 730	11 880 991

16

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental, qui ne sont pas inscrits aux états financiers. Ces crédits s'élèvent à 1 050 430 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 4 192 225 \$ au fédéral et à 3 242 694 \$ au provincial qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs.

17

Opérations conclues avec des apparentés

Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange :

	2020	2019
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	930 624	964 896
Services techniques	398 531	440 531
Loyer	309 530	305 636
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	124 750	94 500

Ventilation des charges classées par fonction

Un montant de charges pour le loyer, les frais informatiques, le téléphone, les charges administratives ainsi que les salaires du service de la comptabilité de 1 091 843 \$ (1 031 628 \$ pour l'exercice terminé le 28 décembre 2019) a été ventilé comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Direction générale	309 252	292 505
Communications et vie associative	96 055	69 516
Affaires économiques et agroenvironnement	50 510	56 297
Assurance de la qualité	73 636	65 084
Recherche	8 268	7 831
Marketing	175 730	159 980
Mise en marché	214 461	228 640
Technologies de l'information	137 727	128 102
Service de gestion des risques du marché	14 096	10 903
Étude du coût de production	12 108	12 770
	1 091 843	1 031 628



19

Dérégation aux normes comptables

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluait ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	404 613	388 261
Débiteurs	28 084	60 474
Avances aux éleveurs	15 760 229	15 586 892
	16 192 926	16 035 627
Passifs		
Dettes bancaires	15 760 229	15 586 892
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	4 695	6 068
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	16 328	17 790
	15 781 252	15 610 750
Solde de fonds non affecté	411 674	424 877
	16 192 926	16 035 627
Résultats des activités		
Produits		
Administration	38 109	29 981
Intérêts	291 823	482 542
	329 932	512 523
Charges		
Administration du programme	109 269	122 917
Instances décisionnelles	1 560	1 632
Frais d'audit de dossiers	4 865	3 000
Frais d'intérêts	227 441	417 448
	343 135	544 997
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(13 203)	(32 474)
Solde de fonds au début	424 877	457 351
Solde de fonds à la fin	411 674	424 877

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds d'actions privilégiées, en fonds à revenus fixes mondiaux et en fonds à revenus fixes canadiens. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés et les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée (CLD) concernant le prix du porc.

Au 26 décembre 2020, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 5 257 600 kilos de porc (3 447 500 kilos en 2019) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 151 \$ à 226,45 \$ (165,62 \$ à 255,03 \$ en 2019) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de janvier à décembre 2021. Au 26 décembre 2020, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisés à titre d'actif est de 136 968 \$ (34 038 \$ en 2019) et celle de ces contrats comptabilisés à titre de passif est de 135 680 \$ (252 049 \$ en 2019).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 4 844 416 kilos (3 193 323 kilos en 2019) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 82,40 \$ à 107,11 \$ (64,20 \$ US à 83,45 \$ US) (88,17 \$ à 122,44 \$ en 2019, soit 67,42 \$ US à 93,62 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2021.

Au 26 décembre 2020, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisés à titre de passif est de 165 982 \$ (actif de 204 946 \$ en 2019).

Risque de change

Au 26 décembre 2020, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 1 265 223 \$ (496 517 \$ au 28 décembre 2019).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le Service de gestion des risques du marché visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 26 décembre 2020, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, pour 10 300 000 \$ (7 600 000 \$ en 2019) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,7463 \$ US à 0,7855 \$ US (0,7506 \$ US à 0,7665 \$ US en 2019), qui viennent à échéance de mars à décembre 2021. Au 26 décembre 2020, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 284 379 \$ (77 703 \$ en 2019).

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 26 décembre 2020, l'organisme a convenu de transiger en vertu de contrats de change à terme pour 943 373 \$ (470 808 \$ en 2019) pour des dollars canadiens à un taux de 0,7791 \$ US (0,7614 \$ US en 2019). Au 26 décembre 2020, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif est de 13130 \$ (1 980 \$ en 2019).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

21

Engagements

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2022 et à verser une somme minimum de 252 152 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 206 460 \$ en 2021, à 25 000 \$ en 2022 et à 20 692 \$ en 2023.

De plus, l'organisme a signé une entente, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Canadian Swine Research and Development Cluster un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par Les Éleveurs de porcs du Québec. En 2020, cet engagement a représenté une charge de 174 013 \$ (174 973 \$ en 2019). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2023.

Annexe consolidée

pour l'exercice terminé le 26 décembre 2020

2019

	Fonds Plan conjoint \$	Fonds de Mise en marché \$	Total \$
→ Produits			
Contributions	10 430 629	2 276 190	12 706 819
Contribution du pool		416 169	416 169
Contributions – abattoirs	208 085	208 083	416 168
Service de gestion des risques du marché		599 724	599 724
Magazine <i>Porc Québec</i>	101 305		101 305
Subventions du gouvernement provincial	182 622	45 537	228 159
Intérêts et autres revenus de placements	367 447	227 279	594 726
Autres	44 585	91 651	136 236
	11 334 673	3 864 633	15 199 306
→ Charges			
Instances décisionnelles	759 476	54 895	814 371
Administration des syndicats	424 631		424 631
Contributions et frais d'affiliation	1 592 760		1 592 760
Contributions – Union des producteurs agricoles	964 896		964 896
Direction générale	1 145 396		1 145 396
Communications et vie associative	605 072		605 072
Affaires économiques et agroevironnement	563 281		563 281
Assurance de la qualité	1 017 171		1 017 171
Recherche	379 934		379 934
Marketing	3 343 458		3 343 458
Mise en marché		2 028 648	2 028 648
Technologies de l'information		1 316 791	1 316 791
Service de gestion des risques du marché		374 455	374 455
Étude du coût de production	199 301		199 301
Magazine <i>Porc Québec</i>	152 800		152 800
	11 148 176	3 774 789	14 922 965
Excédent des produits par rapport aux charges découlant des activités	186 497	89 844	276 341
→ Autres éléments			
Gains non réalisés sur les placements	(439 538)	(170 931)	(610 469)
Pertes non réalisées sur instruments financiers dérivés		193 555	193 555
	(439 538)	22 624	(416 914)
Excédent des produits par rapport aux charges	626 035	67 220	693 255